



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le premier juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

**PRESENTS :** MMES ARMENGAUD - VALERO - MM ALBA - AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES FADDI - FRASSIN - RABOU - TAILLANDIER - KAZIMIERCZAK - MM BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BRESSOLLES - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - FAGUET - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LENCOU - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2021/68

**Objet : Aquaval : Modernisation de la borne de paiement située sur l'aire de camping-car**

Monsieur le Président rappelle l'existence d'une borne de paiement située à l'entrée de l'aire de camping-car à Aquaval. L'entrée payante sur l'aire permet d'accéder à différents services comme l'eau, l'électricité et la vidange des sanitaires.

Aujourd'hui, les évolutions récentes du logiciel et de l'interface nous conduisent à modifier l'outil existant. L'entreprise M-Innov qui a installé cet équipement à l'origine, propose dans sa nouvelle version, les évolutions techniques suivantes :

- saisie du numéro de plaque d'immatriculation avec association du numéro au code d'entrée et sortie,
- saisie du nombre de personnes, permettant ainsi le calcul de la taxe de séjour,
- menus contextuels en 6 langues,
- récupération du code perdu.

Le montant de cette prestation s'élève à 3.190 €HT.

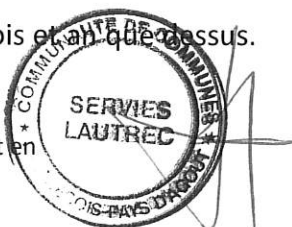
Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver le devis présenté par l'entreprise M-Innov pour un montant de 3.190 €HT afin de procéder à la mise à jour du logiciel et de l'interface de la borne de paiement située sur l'aire de camping-car à Aquaval.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le devis présenté par l'entreprise M-Innov pour un montant de 3.190 €HT afin de procéder à la mise à jour du logiciel et de l'interface de la borne de paiement située sur l'aire de camping-car à Aquaval,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe Aquaval 2021.

Fait et délibéré, les jours, mois et an qui précèdent.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 3 juin 2021.



Le Président,  
Thierry BARDOU

